

Québec, le 27 juillet 2026

Madame Maryse Tremblay
Gestionnaire principale - Relations autochtones et communautaires - Invenergy
Énergie Éolienne PPAW 2 inc
mtremblay@invenergy.com

Objet : Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 – Questions complémentaires – DQ1

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **29 juillet** prochain à **13h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 – Questions complémentaires – DQ1

1.
 - a) Veuillez préciser les raisons du rejet de chacune des positions d'éoliennes des configurations précédentes qui n'empiétaient pas sur des milieux humides, notamment, les éoliennes des pages 217, 221, 223, 225 et 227 pdf du document PR5.2.
 - b) Pour chaque position, veuillez être le plus précis possible en indiquant pourquoi les caractéristiques (paysage, bruit, autres) ayant justifié leur retrait avaient une importance supérieure aux milieux humides impactés par les positions restantes.
 - c) Parmi les positions restantes de votre processus d'optimisation, lesquelles sont plus susceptibles de faire partie des quatre qu'il vous reste à soustraire ? Le cas échéant, pour chacune de ces positions, veuillez identifier les impacts qui y sont associés (paysage, milieux humide ou hydrique, acériculture, connectivité, etc.) et les quantifier si possible (ha de milieux humides, % de connectivité ou km de chemin évités, par exemple).
2. Avez-vous eu des échanges avec Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent ou d'autres groupes ou MRC au sujet de la biodiversité et de la connectivité? Si oui, veuillez les résumer et déposer les documents issus de ces rencontres (compte-rendu, bilan, rapport, etc.).
3.
 - a) Où en est rendue votre demande à la CPTAQ?
 - b) Quel serait l'impact d'un refus sur le projet, par exemple quelles positions ou chemin devraient être retirés?
4. En considérant que la mortalité des chauves-souris est corrélée à la capacité énergétique totale installée sur un territoire (MacGregor & Lemaître, 2020), pouvez-vous réévaluer l'intensité de l'impact cumulatif en incluant non seulement PPAW, mais aussi les parcs Témiscouata 1 et 2 et Madawaska ?
5. En audience publique, vous affirmiez que l'optimisation du projet se poursuit. Pour la partie centrale de la section sud, où la densité d'éoliennes est très faible par rapport à la longueur des chemins, quelles sont les contraintes techniques spécifiques qui empêchent un regroupement plus serré afin de réduire les 142 km de réseau routier ?